

Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international concernant l'examen des intérêts et de l'engagement du Canada en Afrique

Présenté par :

Kate Higgins

Directrice générale, Coopération Canada

Le 15 février 2024

INTRODUCTION

Depuis 1968, Coopération Canada (anciennement le Conseil canadien pour la coopération internationale) rassemble des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur du développement international et de l'aide humanitaire. Nous défendons ces groupes en réunissant des dirigeants des secteurs, en influençant les politiques et en renforçant les capacités. Ensemble, nous travaillons avec des partenaires au Canada et à l'étranger pour bâtir un monde équitable, sécuritaire et durable pour tous.

Nous collaborons avec divers organismes, gouvernements, citoyens et groupes communautaires, et chacune de nos interactions est définie par une promesse : celle de renforcer la capacité humaine à mettre en œuvre des solutions créatives et à prendre des mesures concrètes pour relever les défis les plus complexes en matière de développement dans le monde.

Recommandations:

Recommandation 1 : Intégrer la conception collaborative dans toutes les relations

Recommandation 2 : Soutenir le leadership féministe africain

Recommandation 3 : Prioriser les interventions axées sur le système

Recommandation 4: Promouvoir la mobilisation des ressources nationales

POURQUOI UNE REDÉFINITION DE L'ENGAGEMENT DU CANADA EN AFRIQUE EST NÉCESSAIRE

L'urgence de transformer l'architecture de la coopération internationale a été soulignée dans les forums multilatéraux et reprise dans un récent <u>rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</u> sur le système d'aide. Ce constat est également formulé à maintes reprises par les acteurs politiques et sociaux africains qui, soulignant leur rôle et leur importance sur la scène mondiale, affirment à l'unisson que l'Afrique est le continent de l'avenir. Le gouvernement du Canada reconnaît également la pertinence de démontrer son engagement stratégique à l'égard de l'Afrique et d'adopter des modèles de partenariat durable avec le continent.

Le gouvernement du Canada a pris des mesures positives, comme en témoigne l'initiative visant à élaborer de nouveaux documents de politique liés à la coopération avec l'Afrique. Le présent mémoire vise à étayer ces documents de politique et à renforcer l'engagement global du Canada, à la fois en Afrique et avec celle-ci, de manière à refléter et à tenir compte du contexte d'une démographie en plein essor, d'une géopolitique sensible et d'une économie en croissance, tout en reconnaissant les nombreux défis que les communautés du continent africain s'efforcent de relever.

En Afrique, la population est plus jeune et croît plus rapidement que dans d'autres régions. Le nombre d'enfants devrait augmenter de 170 millions au cours de cette décennie, ce qui porterait à 750 millions le nombre d'enfants de moins de 18 ans que comptera le continent d'ici 2030. Ce chiffre correspond à peu près à la population totale de l'Europe. Cette croissance démographique touche un peu le Canada où, depuis 2001, plus de 60 % des immigrants noirs proviennent d'Afrique, comparativement à 28 % en 1981-1990 et à 47 % en 1991-2000¹. Ce phénomène a toutefois des allures de « bombe démographique² », étant donné que les possibilités d'emploi des jeunes sont inférieures au taux de croissance, ce qui constitue un terrain fertile pour l'immigration clandestine, les conflits liés aux ressources naturelles et les troubles civils.

L'Afrique occupe également une place de plus en plus importante sur la scène géopolitique, les puissances mondiales se disputant une place et une influence sur le continent. L'invitation de l'Union africaine au sommet du G7 de 2023 est une reconnaissance de l'influence générale du continent dans le monde³. Plusieurs pays ont entamé des collaborations bilatérales telles que l'Initiative « une ceinture, une route » (Chine), le Sommet « Together with Africa » (Corée du Sud), l'Initiative « Prosper Africa » (États-Unis), la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Japon), le Sommet du Forum Inde-Afrique (Inde), le Sommet Royaume-Uni–Afrique sur l'investissement (Royaume-Uni), le Sommet Russie-Afrique (Russie) et le Partenariat Afrique-UE (Union européenne). Lors d'une récente visite, le président Macron a exprimé son désir de conclure un nouveau partenariat France-Afrique, marquant ainsi la fin de l'ancienne Françafrique. Alors que les pays se disputent l'attention et les ressources de l'Afrique, le Canada peut se démarquer en attirant le regard sur les structures mondiales qui freinent le

¹ https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.htm

² https://www.afdb.org/fr/news-and-events/africas-population-explosion-is-a-ticking-time-bomb-african-development-bank-governors-17900

³ https://www.bbc.com/news/business-65649834 [EN ANGLAIS]

développement durable en Afrique et en soutenant un environnement propice à l'épanouissement des femmes, des jeunes et des personnes de diverses identités de genre.

Malgré de nombreux défis, l'Afrique se renforce sur le plan économique. En effet, de nombreux pays africains connaissent des taux de croissance économique supérieurs à la moyenne mondiale. L'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ouvre la plus grande zone de libre-échange au monde, créant de vastes possibilités économiques pour les Africains et leurs partenaires. Selon la Canada Africa Growth Coalition, au cours des 30 prochaines années, une combinaison d'industries génératrices d'emplois, de commerce, de bonne gouvernance et d'aide ciblée pourrait contribuer à hauteur de 15 billions de dollars au produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique subsaharienne. La lettre de mandat de 2021 adressée à la ministre du Commerce comprenait l'élaboration d'une stratégie pour la coopération économique en Afrique, notamment en soutenant la Zone de libre-échange continentale africaine, en facilitant une augmentation des investissements dans les infrastructures, et en élargissant les partenariats dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Le leadership féministe du Canada peut compter sur cette stratégie et sur d'autres orientations politiques concernant l'Afrique en promouvant une approche fondée sur les droits de la personne qui empêcherait les relations coloniales et les pratiques prédatrices dans tout le processus de développement, de commerce et de diplomatie.

Plus que jamais, il est temps de mettre en œuvre une stratégie Canada-Afrique claire et équitable qui reflète le contexte démographique, géopolitique et économique actuel, d'une part, et qui s'inscrit dans la trajectoire que l'Afrique et les Africains sont en train de se fixer, d'autre part. Le Canada a l'occasion de redéfinir les principes et les dispositions de son engagement avec l'Afrique et au sein de celle-ci pour la prochaine décennie, en respectant le cadre féministe de la *croissance au service de tous*.

POURQUOI IL EST ESSENTIEL QUE LE CANADA COLLABORE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les organisations de la société civile canadienne actives en Afrique, ainsi que les organisations et mouvements de la société civile africaine, sont des acteurs de la coopération internationale dotés des facultés d'agir. C'est la société civile qui est le fer de lance du programme de « localisation » qui consiste à réorienter le rapport de force dans la coopération internationale, en éliminant les deux types de scénarios qui ont trop longtemps toléré le paternalisme et les pratiques condescendantes dans les relations entre le Nord et la majorité de la planète, y compris le continent africain.

Dans le cadre de leurs programmes, les organisations de la société civile canadienne actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'aide humanitaire, en étroite collaboration avec divers partenaires en Afrique, ont mis à l'épreuve et expérimenté ce qui fonctionne (et ce qui ne fonctionne pas). Ces organisations sont prêtes à aider le Canada à accroître sa présence et son profil en Afrique, ainsi que ses relations avec ses partenaires africains.

Au cours des derniers mois, Coopération Canada et ses membres ont participé activement à des discussions avec des acteurs politiques au Canada et en Afrique, y compris avec des membres du

gouvernement, avec la Direction générale panafricaine d'Affaires mondiales Canada, avec la sous-ministre adjointe à la Direction générale de l'Afrique subsaharienne et avec des représentants de l'Union africaine.

Coopération Canada et ses membres cherchent à s'appuyer sur ces discussions et à contribuer à définir la forme et le contenu des nouvelles orientations de politique concernant la coopération entre le Canada et l'Afrique, y compris la stratégie économique et le cadre stratégique plus large. Nos voix et notre présence sur le terrain seront des démonstrations essentielles du leadership et de l'image de marque du Canada dans le cadre de la prochaine série de politiques d'engagement Afrique-Canada.

RECOMMANDATIONS

Coopération Canada et ses membres proposent les recommandations suivantes qui devraient sous-tendre les politiques d'engagement Afrique-Canada. Nous demeurons ouverts à travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada, ainsi qu'avec les intervenants canadiens et africains pour traduire les propositions en dispositions opérationnelles d'engagement. Les recommandations reposent sur le principe que le Canada a plus besoin de l'Afrique que l'Afrique du Canada, et que le Canada jouit d'un capital réputationnel moins chargé politiquement que d'autres pays qui collaborent actuellement avec le continent.

Recommandation 1 : Intégrer une conception collaborative dans toutes les relations

Le principe qui sous-tend la **conception collaborative** consiste à privilégier la définition conjointe des domaines d'action clés par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris la société civile, les femmes, les personnes de diverses identités de genre et les jeunes. La nouvelle relation entre le Canada et l'Afrique doit être empreinte de l'humilité nécessaire pour remplacer la logique de l'aide et du développement par l'aspiration à une véritable coopération et à un partenariat égal, fondé sur les intérêts mutuels et la réciprocité.

Fait important, cette démarche s'inscrit dans le cadre du principe de prise en charge locale. Adoptée comme clé du programme d'action pour l'efficacité du développement, la prise en charge locale repose sur le principe que *rien ne doit être fait pour l'Afrique sans celle-ci*. Il n'appartient pas à la population canadienne de définir ni de décider ce qui est le mieux pour le continent. L'Agenda 2063 est le plan d'action adopté par l'Union africaine pour réaliser un développement socioéconomique inclusif et durable. La stratégie du Canada ne peut pas être élaborée indépendamment du cadre de l'Union africaine.

La mise en œuvre de la conception collaborative devrait faire place à des tables de discussion Afrique-Canada réunissant des organisations régionales africaines (couvrant le Maghreb, le Sahel, le golfe de Guinée, le bassin du Congo, les Grands Lacs, etc.) en vue de mieux comprendre la diversité sociale, politique, économique et écologique du continent.

Recommandation 2 : Soutenir le leadership féministe africain

L'engagement du Canada en Afrique doit être en phase avec la <u>Politique d'aide internationale</u> <u>féministe (PAIF)</u> de manière à centrer les féministes, les femmes, les filles et les personnes non binaires africaines dans toute leur diversité, y compris les membres de la communauté LGBTQI+. Le leadership féministe s'est avéré être un outil très efficace pour améliorer le tissu social des collectivités.

Dans la pratique, la mise en œuvre de cette recommandation pourrait comprendre :

 Soutenir les programmes des organisations africaines, y compris des fonds féministes, qui sont ancrés dans les communautés qu'elles servent et qui répondent à leurs besoins;

- Avant, pendant et après toute intervention, suivre l'exemple des féministes, des femmes, des jeunes filles et des personnes non binaires africaines dans toute leur diversité, ainsi que d'écouter et de consulter celles-ci;
- Atteindre une cible ambitieuse pour les programmes de transformation des genres (EG-3) (15 % est en phase avec la PAIF du Canada) et surveiller les progrès réalisés en matière d'avancement de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes, et en faire rapport.

Recommandation 3 : Prioriser les interventions axées sur le système

Les projets à eux seuls ne mèneront pas à des changements fondamentaux. Il est essentiel de démanteler les structures qui perpétuent la pauvreté, les inégalités et l'injustice, et qui alimentent les cycles pernicieux des crises auxquelles le continent est confronté.

La mise en œuvre de cette recommandation pourrait comprendre :

- Promouvoir des approches à trois volets, comme indiqué dans le document <u>Recommandation du</u>
 <u>Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE</u> sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix;
- Accroître l'aide au développement officielle canadienne ciblée pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et les injustices sociales, conformément à la PAIF du Canada, à son engagement d'accroître l'aide publique au développement année après année pour respecter le Programme pour 2030; et à son engagement à consacrer 50 % de l'aide bilatérale en Afrique subsaharienne;
- Encourager Affaires mondiales Canada et les organisations de la société civile canadienne à participer à des conversations multilatérales pertinentes (p. ex. avec des acteurs du gouvernement, de la recherche, des entreprises et de la société civile) et à contribuer à celles-ci;
- Réduire les risques et encourager les interventions au dernier kilomètre pour les femmes, les personnes issues de la diversité des genres et les jeunes;
- Soutenir des réformes pertinentes et équitables dans les institutions financières multilatérales et de développement, en centrant l'impératif de la restructuration de la dette pour les pays africains et les pays les moins avancés d'Afrique;
- S'attaquer aux inégalités environnementales et intergénérationnelles au moyen d'une approche écosystémique globale pour faire face à la crise climatique, notamment en mettant l'accent sur les droits des enfants.

Recommandation 4: Promouvoir la mobilisation des ressources nationales

Alors que le Canada revoit les règles de son engagement à la fois en Afrique et avec celle-ci, il doit s'engager à remplacer la logique de la réduction de la pauvreté par la nécessité de créer des richesses.

La mise en œuvre de ce principe pourrait comprendre :

- Promouvoir des règles fiscales équitables dans les pays partenaires;
- Aborder des conventions de double imposition du Canada⁴ et des accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers⁵ (APIE) qui ne sont pas disponibles;
- Promouvoir l'utilisation transformatrice des envois de fonds des diasporas;
- Promouvoir le savoir autochtone;
- Promouvoir la résolution des conflits menée par l'Afrique;
- Promouvoir la recherche et le développement de solutions locales aux défis locaux.

⁴ Le Canada a conclu des conventions de double imposition avec au moins 13 pays africains, consultez la page https://taxsummary.es.pwc.com/canada/individual/foreign-tax-relief-and-tax-treaties [EN ANGLAIS]

⁵ https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fipa-apie/index.aspx?lang=fra